



Info Servion

Information périodique de la Municipalité

Mars 2020 (bis II)

Coronavirus (COVI 19) - Mesures sanitaires Décision municipale du lundi 16 mars 2020

Le monde, notre continent, notre pays, notre canton et bien entendu notre commune sont confrontés à une crise sanitaire sans précédent liée à la pandémie du COVI-19.

Le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat vaudois ont été contraints de prendre des mesures extraordinaires qui vont impacter la vie quotidienne de chacune et de chacun. Nous allons vivre des semaines inhabituelles et difficiles et nous ne pourrons – temporairement – pas mener une vie normale ou travailler sans changements importants. Nous serons contraints d'adapter nos habitudes personnelles et familiales afin de relever ensemble et solidairement les défis devant lesquels nous place cette crise sanitaire.

Nous avons conscience que les interactions sociales en seront affectées et que ces mesures obligent à une discipline personnelle et collective constante. Ces contraintes sont néanmoins impératives, vitales, même entre des gens qui ne se considèrent pas à risque ou vulnérables. Nous devons tous prendre conscience que nous sommes dans une chaîne de transmission et que nous sommes tous des actrices et des acteurs de la pandémie mais également de la solution. Les autorités en appellent à cette responsabilité pour nous aider collectivement à limiter le plus possible les contaminations et les futures hospitalisations.

Dès lors, afin de protéger le personnel communal ainsi que la population et de respecter les mesures de protection prises par la Confédération et par le Canton, lundi 16 mars 2020, la Municipalité a pris la décision suivante :

Les bureaux de l'administration communale (greffe, bourse, contrôle des habitants et bureau technique) assureront les prestations principales et répondront à vos questions uniquement par téléphone et par courriel à

- Greffe : info@servion.ch 021 903 17 08
- Contrôle des habitants : population@servion.ch 021 903 53 70
- Bureau technique : technique@servion.ch 021 903 35 28

Les prestations d'entretien, celles du service de voirie et de gestion des déchets, sont assurées.

S'agissant de la déchetterie, le personnel communal sera appelé à respecter et à faire respecter scrupuleusement les règles de protection édictées par l'OFSP.

Merci de votre compréhension

La Municipalité

En page 2 d'autres informations et la liste des manifestations reportées et/ou annulées

Liste des séances et des manifestations reportées et/ou annulées

Samedi 21 mars	Atelier BRF - déchetterie de Servion (annulé)
Jeudi 26 mars	Repas du Comité des Fêtes (reporté)
Lundi 30 mars	Conseil communal (annulé)
Samedi 4 avril	Atelier participatif - Les Cullayes (annulé)
Mardi 28 avril	Réception des nouveaux habitants (reportée)
Samedi 2 mai	Opération « Coup de balai » - Les Cullayes (annulé)

La Confédération interdisant les rencontres de plus de 10 personnes (même en famille), toutes les locations de la salle communale ont été annulées jusqu'au 30 avril 2020.

Afin d'éviter une propagation trop importante de ce virus, nous faisons appel au sens civique de chacune et de chacun d'entre vous, petits et grands et nous vous demandons de respecter scrupuleusement les consignes de sécurité édictées ceci également dans les espaces et les places de jeux publics.



D'autres renseignements utiles peuvent être trouvés sur le site du Canton et sur celui de la Confédération aux liens qui se trouvent en page d'accueil du site communal.

Ces informations peuvent évoluer de jours en jours, nous vous tiendrons au courant de la situation selon les besoins.